

CHAPITRE DEUX

LE CANADA ET LE COMMERCE MONDIAL

Points saillants

- *Le Canada a signé le Traité de coopération internationale en matière de brevets.*
- *Un montant de 71 millions de dollars servira à appuyer les réformes économiques entreprises en Pologne et en Hongrie.*
- *Au cours de la première année d'existence de l'ALE, près de 99 % des échanges entre les deux pays n'ont fait l'objet d'aucun litige.*
- *Le taux de croissance annuelle des importations de vêtements bon marché ramené à 0,8 %.*

A. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

On estime que la croissance économique des principaux pays industrialisés a été de 3,4 %, ce qui représente un ralentissement par rapport à l'année précédente, alors que la croissance s'élevait à 4,4 %. Tout au long de 1989, on a noté des signes d'un écart grandissant au niveau de la performance macro-économique de ces divers pays; ainsi, la croissance a fortement ralenti au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, mais elle est demeurée relativement forte au Japon et sur le continent européen.

Les sigles et acronymes utilisés dans ce chapitre figurent à la page 42.



L'inauguration du Bureau commercial de San Diego, le 25 février 1990.

Le volume des échanges mondiaux s'est accru de 7,4 % en 1989, soit une baisse légère par rapport à la hausse de 9,1 % affichée en 1988; néanmoins, il s'agit du deuxième taux de croissance en importance des cinq dernières années. En ce qui a trait au déséquilibre des paiements extérieurs, les principaux pays industrialisés ont connu des résultats mitigés en 1989. Ainsi, de 128,9 milliards de dollars US qu'il était en 1988, le déficit du compte courant des États-Unis est passé à 110 milliards en 1989. Au cours de la même période,